

L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE ROCQUIGNY (Pas de Calais) :

Restauration, reconstruction ou abandon ?

Les aléas d'un classement parmi les monuments historiques

Le village de Rocquigny (274 habitants) est situé au sud du département du Pas-de-Calais dans le canton de Bapaume, à proximité d'une des importantes lignes de front de la Grande guerre : la ligne Hindenburg. Cette situation explique que la quasi-totalité des villages de ce territoire ont été totalement détruits lors des grandes offensives de 1917.

Le village s'est ainsi retrouvé au cœur du vaste dispositif de la Reconstruction mise en oeuvre dans les années 1920 par le ministère de la Reconstruction et le diocèse d'Arras.

I. LE PROJET ET SA RÉALISATION

Jean Louis Sourdeau

En mars 1924, le projet de Jean-Louis Sourdeau a été retenu par le conseil municipal suite à un concours organisé dans le cadre de la société coopérative de reconstruction des églises du diocèse d'Arras. Jean-Louis Sourdeau (1889-1976), natif de Ligny près de Cambrai dans le Nord, est alors architecte en chef du ministère de la Reconstruction.

Diplômé en 1922 de l'école des beaux-arts de Paris, il s'installe à Marseille en 1928 où il construit de nombreux édifices publics et culturels comme l'église Saint-Louis et les immeubles de Campagne Larousse, auxquels a été attribué le label « Patrimoine du XX^{ème} siècle » et à la Ciotat.





Un projet original et audacieux

Pour Rocquigny, le choix s'est porté sur un projet très différent qui se démarque des traditionnelles reconstructions mises en oeuvre alors dans les régions touchées par la grande guerre. Ainsi, l'église est une construction en béton et briques. La hardiesse et l'originalité de l'édifice ont malheureusement été desservies par une réalisation peu soignée qui a posé dès l'origine des problèmes d'entretien.

L'architecte de Rocquigny s'est inspiré des oeuvres de ses contemporains, avec toutefois une plus grande hardiesse dans la structure du clocher.

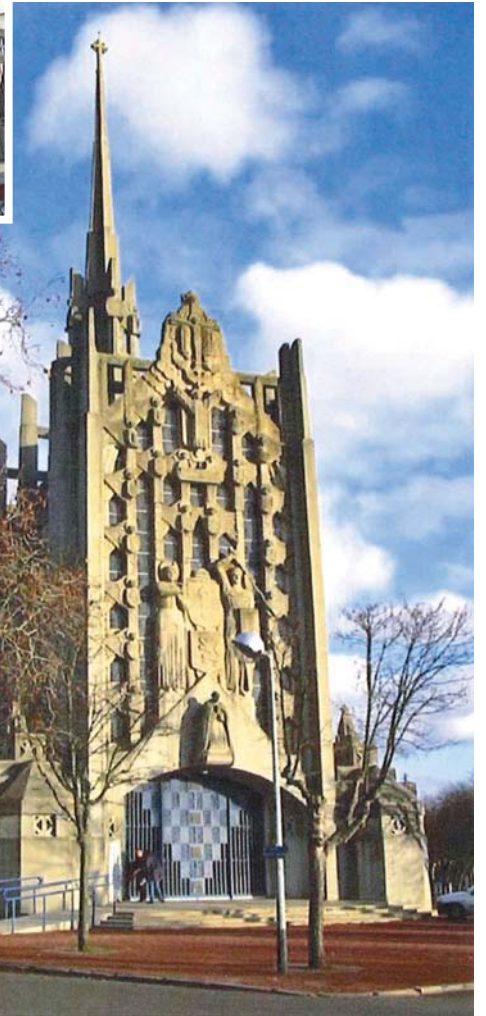
L'élanement du clocher de l'église du Raincy en Seine-Saint-Denis et son matériau de construction ont indubitablement inspiré Sourdeau : on retrouve à Rocquigny la même légèreté de la structure sommitale. D'autres oeuvres contemporaines ont pu aussi inspirer l'architecte : l'église Sainte-Thérèse d'Aubergenville dans les Yvelines, construite en 1927, avec ses piliers fasciculés et les étrépillons horizontaux qui évoquent les arcs-boutants gothiques, mais également les travaux des peintres et architectes du constructivisme russe et du fonctionnalisme du Bauhaus.

Sourdeau met toute l'audace de son projet dans le clocher dont il dénude toute la structure en la réduisant à un simple jeu géométrique. Il joue dans cette partie de l'édifice avec l'implantation à 45 degré qui dynamise l'ensemble, un peu à la manière des peintres et architectes du constructivisme. Il tempère toutefois cet élan par l'emploi de la brique pour tout le socle que forment la nef et le chœur de l'église.

Même s'il faut être précautionneux avec les comparaisons architecturales, il est évident qu'une partie de l'église tire ses inspirations de l'église du Raincy des frères Perret : le clocher, notamment, en rappelle l'élévation et le décor mais aussi les verrières à réseau en ciment.



Eglise du Raincy (Seine-Saint-Denis)



Eglise Sainte-Thérèse d'Aubergenville (Yvelines)



Un monumental clocher

L'église est construite entre 1929 et 1930 et présente un plan assez traditionnel centré, mais avec un clocher particulièrement présent et élevé. L'intérieur reste simple avec quatre murs diaphragmes qui soutiennent le plafond en béton armé. Une tribune est installée à chaque angle de la nef

L'ensemble est pourvu d'un monumental clocher qui non seulement adopte un parti architectural des plus intéressants avec sa position dans l'angle Sud Est de l'église et son accès oblique à la nef, mais qui est aussi une sorte de signal fort dans cette plaine très plate de l'Artois.

Les vitraux sont particulièrement impressionnants : ils sont l'œuvre du maître verrier Jean Gaudin (1879-1954) connu pour ses réalisations dans les cathédrales de Noyon, Amiens et Soissons. Il s'agit d'une « mosaïque » de verre représentant pour la « rosace » sud le Christ en croix entre la Vierge et Saint Jean et au nord, l'adoration des mages.

Les sculptures extérieures en grès rouge de Saverne représentant notamment le Christ en croix sont du sculpteur arrageois Parrain.

Le mobilier liturgique (autel, fonts baptismaux) est décoré par des mosaïques de Charles Mauméjean. Elles ornent la nef.

II. LES DÉGRADATIONS

La protection d'office

Dès octobre 1993, l'église est fermée pour des raisons de sécurité par arrêté municipal. Le 1^{er} juillet 1994, le conseil municipal délibère et vote la démolition de l'église. Dès le 28 juillet 1994 la direction régionale des affaires culturelles du Nord Pas-de-Calais (DRAC) informe la mairie que la démolition de cet édifice serait une perte pour l'architecture et la patrimoine du XX^{ème} siècle et qu'une protection d'office (classement) pourrait être prise dans le cas de la confirmation de cette démolition.

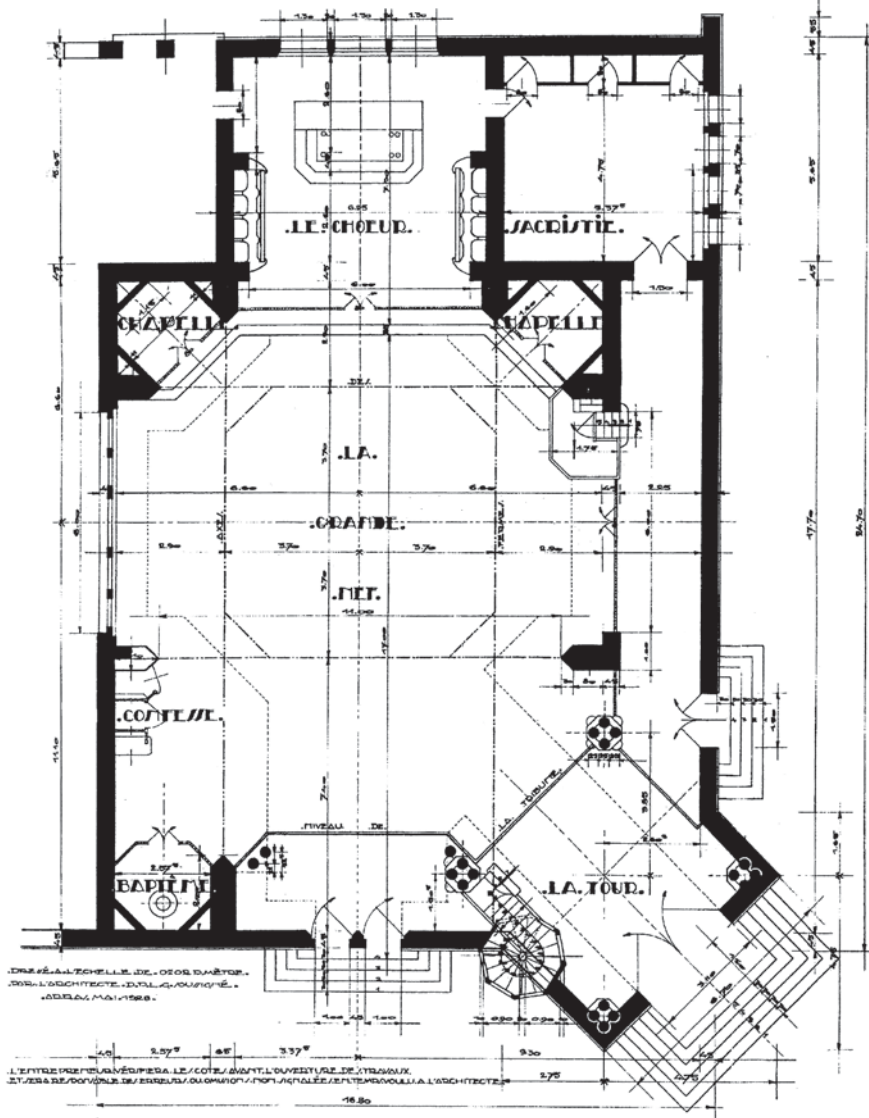
Un rapport établi à la demande de la DRAC par les architectes Benoît Graftaux et Richard Klein permet de mieux cerner la justification de la demande de protection :

Extrait des conclusions du rapport des architectes :

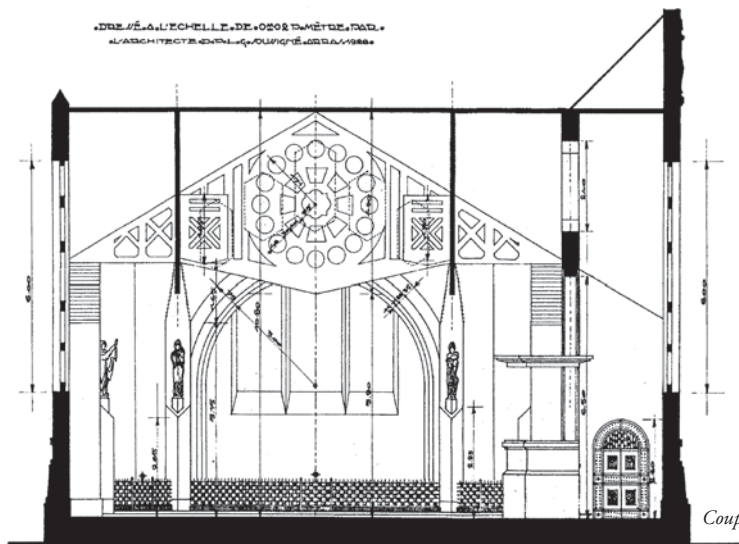
« la sélection d'œuvres majeures de l'architecture du XX^{ème} siècle est relativement aisée quand elle se réfère principalement au mouvement moderne et à sa tendance la plus internationale. Les exclus de cette sélection si l'on n'y prend garde sont rapidement relégués au rang des anecdotes ou des curiosités. Pourtant une certaine relecture actuelle de la période moderne met en exergue les qualités intrinsèques des architectures hybrides et complexes, des « architectures modernes de province » qui ne trouvent que rarement leur place dans ses classifications usuelles. Depuis la

COMMUNE DE ROCQUIGNY.
RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

PLANCHE N° 1.

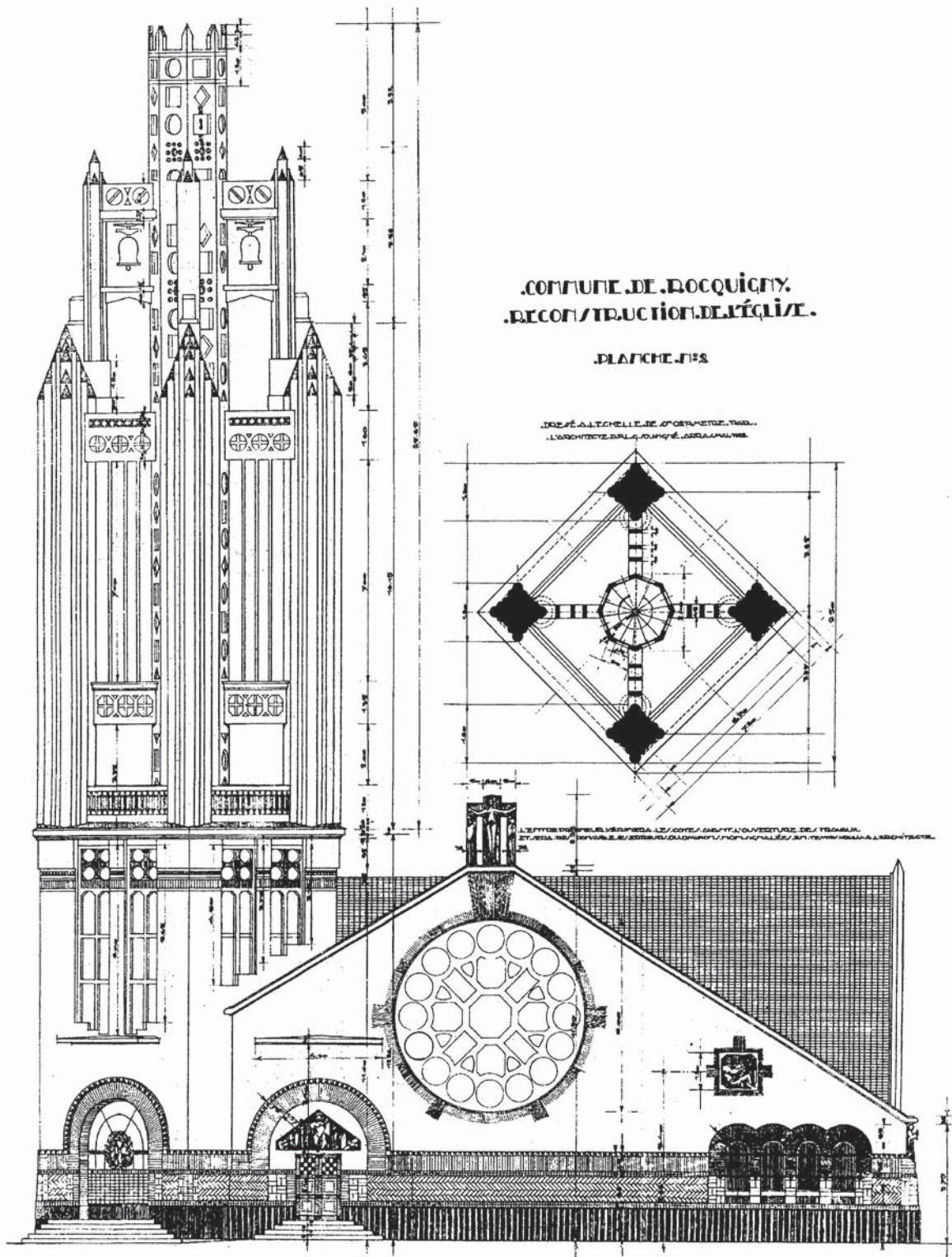


Vue en plan

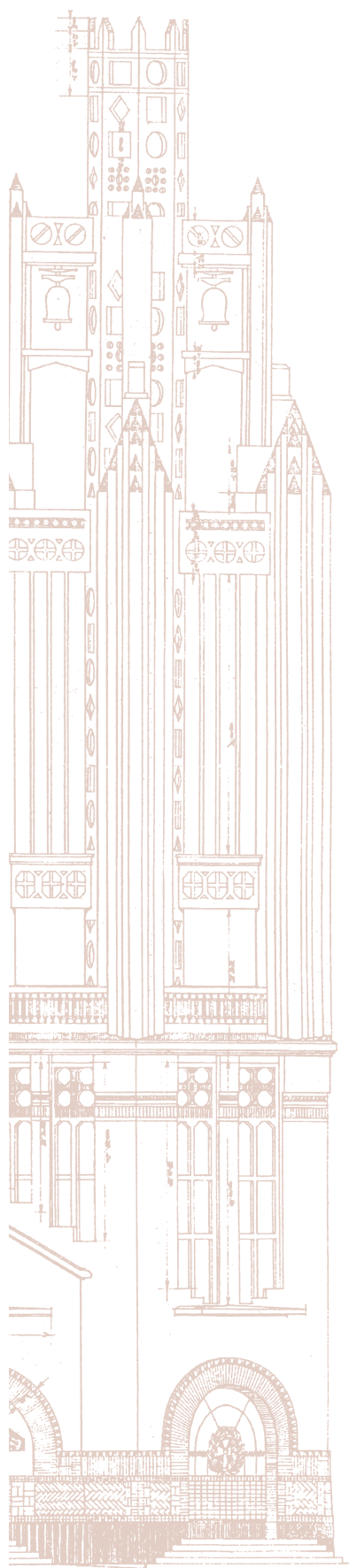


Coupe Nord-Sud

Plans d'exécution de l'église Notre-Dame de Rocquigny par l'architecte Jean-Louis Sourdeau
(Dainville Archives Départementales du Pas-de-Calais 10R21/330 CLAD62)



Façade Sud



décentralisation, nombre de discussions des COREPHAE portent sur ces questions : doit-on privilégier la protection d'édifices construits en région et dont les liens avec les mouvements nationaux ou internationaux sont évidents, quitte à protéger quelques « dérivés » de ces modèles ou doit-on privilégier les édifices qui apparaissent comme des créations régionales originales.

L'église de Rocquigny se situe exactement entre ces deux extrêmes. Son auteur manifeste une conscience de l'époque et de l'architecture contemporaine, mais c'est grâce à une attention et des circonstances particulières au lieu que le projet échappe aux poncifs et à l'imitation de ces modèles de référence. L'église de Rocquigny est donc un exemple de projet hybride qui a su composer avec les circonstances et l'invention afin de produire une oeuvre originale qui peut tout à fait se passer de la référence à Auguste Perret pour être regardée comme un édifice à préserver. Les circonstances, l'urgence des mesures à prendre et le débat avec les partisans d'une démolition ne doivent pas faire oublier que, dans le cas d'une campagne thématique de prospection à propos des édifices religieux, l'église de Rocquigny aurait sans doute fait partie des édifices sélectionnés.

La quantité et la qualité des archives sont un gage des possibilités d'action d'accompagnement et de mise en valeur des travaux de restauration, exposition, publication, sensibilisation.

A la suite du dépôt du permis de démolir en 1996, la Commission régionale du patrimoine historique, architectural et ethnologique (COREPHAE) propose la protection au titre de ce qui était l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de l'église de Rocquigny. A nouveau, en 1999, le Conseil municipal, devant la poursuite des dégradations, vote la démolition de l'édifice. La Commission supérieure des monuments historiques est alors saisie et le dossier est présenté le 22 novembre 1999.

L'église de Rocquigny est finalement classée en totalité au titre des monuments historiques par arrêté en date du 7 septembre 2001. On notera que l'église de Rocquigny est toujours affectée au culte.

Les dégradations se poursuivent : en 2001, un larmier en béton de près de 100 kg tombe et se fiche sur plusieurs dizaines de centimètres dans le sol. Il est évident qu'une telle chute sur une personne ou un véhicule aurait eu des conséquences dramatiques. Après visite approfondie du bâtiment il s'avère que d'autres morceaux sont en voie de détachement sur le clocher, qu'un mur de brique menace de s'effondrer et qu'un des murs de la nef présente un dévers dangereux.

Un périmètre de protection déjà installé par la mairie est réactivé et renforcé : l'arrêté de péril conduit à installer de nouveaux panneaux signalant le danger autour de l'église.



III DE MULTIPLES CAUSES DE DÉGRADATION

Cette construction, déjà très dégradée au moment de la proposition de classement, a subi une brusque accélération des désordres dont les causes, bien identifiées, ne permettent cependant pas d'expliquer la dynamique et la rapidité des dégradations à l'origine de la déconstruction de la tour du clocher dans son intégralité.

Les causes des désordres sont multiples mais s'expliquent tout d'abord par la qualité très médiocre des matériaux et des joints de ciment. Le béton est poreux, avec des agrégats hétérogènes. Les joints (constat fait lors de la première phase des travaux) sont largement sous dosés en ciment. Les armatures métalliques des maçonneries et des éléments de ferronnerie des vitraux sont trop près des surfaces et la corrosion métallique a fait éclater le trop fin recouvrement de ciment. Des pluies abondantes, au début du mois de novembre 2001, ont également accéléré les phénomènes de lessivage.

Enfin, les vibrations provoquées par le passage des véhicules circulant le long de l'église sur la route départementale ont aggravé la dégradation du bâtiment. Il s'agit principalement de véhicules militaires, de poids lourds (semi-remorques chargés de betteraves). Pendant la campagne betteravière, ces véhicules chargés au maximum provoquent des vibrations ressenties devant l'église au passage des véhicules, même de faible tonnage.

Devant la persistance du danger de chutes de matériaux fin 2001, il est décidé de procéder le plus rapidement possible à la démolition de la tour du clocher.

IV LA DÉCONSTRUCTION DE LA TOUR DU CLOCHER, LA RESTAURATION DES TOITURES ET FAÇADES

L'étude rendue par l'architecte en chef des monuments historiques Lionel Dubois prévoyait de consolider et protéger provisoirement le clocher.

La nécessité de déconstruire très rapidement le clocher a imposé une modification du phasage et de la nature des travaux,

Un nouveau programme de démolition du clocher accompagné d'une mise en place de protections provisoires a ainsi été rendu en décembre 2001, les travaux programmés la même année pour un montant de 53.357,00 €. Le chantier a été réalisé en 2002 par l'entreprise A.C.T.I.S. Afin de ne pas perdre les détails des dispositions actuelles du clocher et pouvoir procéder dans les meilleures conditions à sa reconstruction, la société Sintégra a été retenue pour effectuer un relevé en 3D avec une précision au



Dégradations des maçonneries (1996)



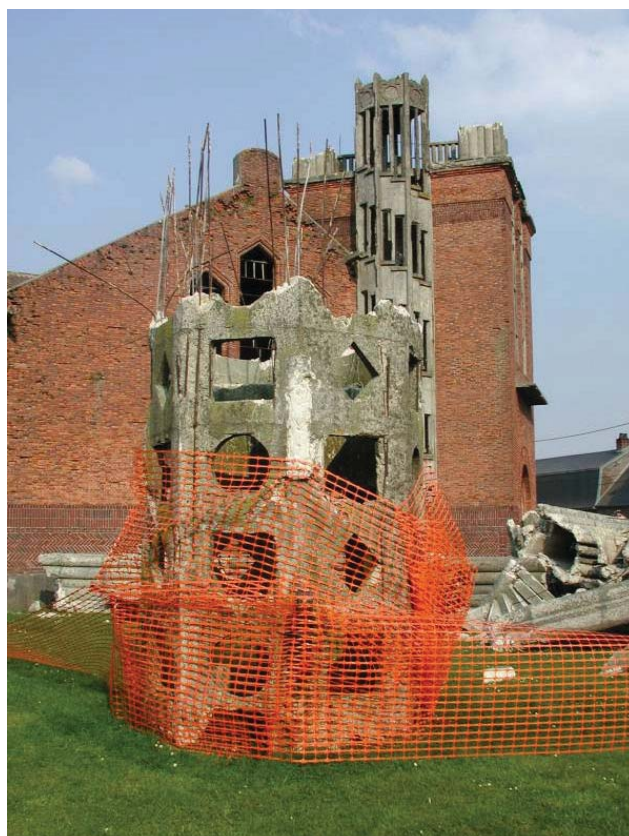
Dégradations du clocher (1996)



Dégradations du béton (1996)



Déconstruction de la tour du clocher - mise en sécurité de l'édifice (2002)



Élément de la tour centrale

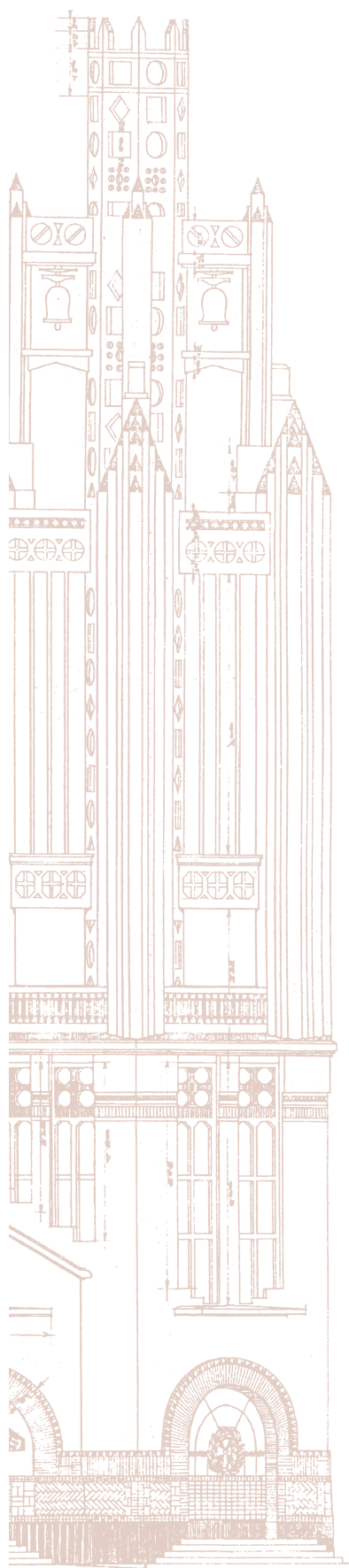
RESTAURATION DES COUVERTURES ET MAÇONNERIES (2005)



Façade Est



Façade Sud



centimètre. Ce relevé a été effectué sur place fin janvier 2002, le rendu a été transmis début mars.

Un rendez-vous sur place a lieu début décembre 2002 avec L. Dubois pour finaliser un 2^{ème} projet indépendant mais complémentaire à la première intervention réalisée dans l'urgence. Ainsi une protection provisoire a été posée sur le reste de l'édifice pour limiter les désordres à venir, accompagnée d'une première phase de restauration consistant à la reprise des arases de maçonneries, gargouilles béton ainsi que la réfection de la couverture en tuiles et des chéneaux béton habillés de plomb. Ces travaux ont été réalisés de mai 2004 à mai 2005.



*Fenêtres Sacristie,
façade Sud.*

Parallèlement à ces travaux, le projet de reconstruction du clocher prenait forme et une étude de faisabilité était commandée au bureau d'études Inteba.

Un 3^{ème} projet a été établi en novembre 2005 afin de remettre en état les façades, avec reprise des emmarchements et auvents au-dessus des entrées, la démolition et la réfection de la cage d'escalier en béton à la base de la tour, la reprise des bétons dégradés des baies et corniches, la réfection des châssis métalliques, la réfection des portes et châssis en bois de chêne, et la protection des vitraux et dalles de verre. Sur ce programme de travaux initialement prévu, indépendamment des difficultés rencontrées pour obtenir des réponses à l'appel d'offres (aucune réponse au lot béton armé, lot serrurerie hors de prix, 4 menuisiers consultés), la réfection de la cage d'escalier n'a pas été réalisée et reportée dans le cadre de l'éventuelle restitution du clocher. Afin de la protéger provisoirement de manière sécurisée, un bardage a été mis en oeuvre, les châssis métalliques ne sont pas non plus repris mais bouchés provisoirement, faute de trouver une entreprise spécialisée à un prix admissible par la collectivité. Le chantier qui a démarré en avril 2008, après mise en place d'un programme de 267 000 €, a été réceptionné le 16 décembre 2008. Les dernières difficultés du chantier ont porté sur la protection des rosaces en dalles de verre pour lesquelles la solution technique adoptée a nécessité la mise en place d'un budget complémentaire de 30 000 € après négociation. En effet, après un relevé précis, l'ensemble des dalles de verre a été déposé, dans un souci de conservation et mis en sécurité. Les rosaces ont ensuite été occultées par des contreplaqués, en préservant une zone claire par mise en œuvre de Macrolon®.

Le budget total des études projets et travaux investi sur l'édifice représente un coût de : 817 000 €

V LA POURSUITE DE LA RESTAURATION

Une volonté affirmée de l'Etat de sauvegarder l'édifice

A plusieurs reprises la question déontologique de la poursuite de la "restauration" avec la reconstruction à l'identique du clocher s'est posée, et par conséquent, celle du maintien d'une protection au titre des monuments historiques.

La volonté de la population, manifestée à plusieurs reprises par les votes du Conseil municipal était de démolir l'église. Dans le cadre de la défense du patrimoine du XX^{ème} siècle, la DRAC a affirmé sa volonté de sauver l'édifice de la destruction. Cependant, diverses circonstances et contraintes financières n'ont pas permis de lui rendre sa splendeur passée. Il aurait été difficile pour une commune de 274 habitants de financer ne serait-ce que les 25% du coût des travaux habituellement non subventionnés par l'Etat et le conseil général du Pas-de-Calais pour un édifice classé. En effet, au-delà d'un premier investissement de 817 000 € le coût de la reconstruction du clocher représenterait à lui seul un coût de 1 200 000,00 € auquel il fallait ajouter 300 000 € pour les vitraux et dalles de verre.

La DRAC conserve la maîtrise d'ouvrage à titre dérogatoire

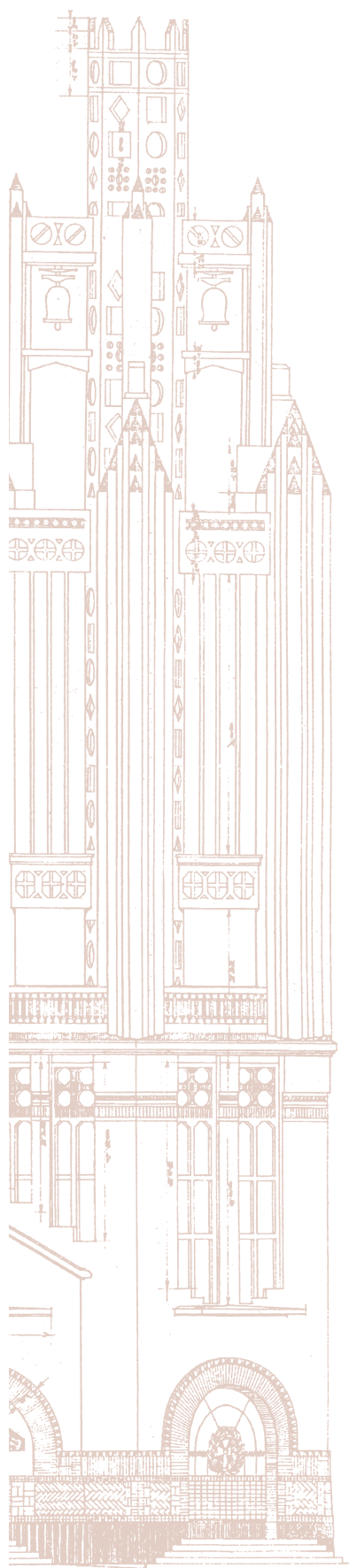
La DRAC qui avait jusqu'à présent assurée la maîtrise d'ouvrage de l'opération s'est interrogée sur la conduite à tenir dans le cadre notamment de la réforme transférant la maîtrise d'ouvrage aux propriétaires des édifices protégés. La commune ne pouvant manifestement pas assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération, la DRAC a obtenu du ministre de la culture à titre dérogatoire la possibilité de conserver la maîtrise d'ouvrage afin d'achever la restauration.

VI LA RESTAURATION DES DALLES DE VERRE ET VERRIÈRES, LA RECONSTRUCTION DE LA TOUR DU CLOCHER,

Les dalles de verre et verrières

L'altération des bétons et armatures métalliques n'offrait plus la sécurité suffisante pour un maintien en place des dalles de verre des rosaces nord et sud. La pression de la rouille des fers et la mutation des sels présents dans le béton ont au fil du temps entraîné une poussée et une altération des dalles de verre qui se sont délitées et





effritées. Celles-ci ont fait l'objet d'un relevé, d'une dépose par l'atelier de vitrail Brouard et d'une mise en caisse à l'intérieur de l'édifice. Lors de la dépose, une attention particulière a été portée à la conservation d'un maximum d'éléments nécessaires à la reconstitution des scènes et à une analyse précise des colorations de chaque dalle, notamment les teintes au sélénium. Des clôtures provisoires en panneaux alvéolaires en matière plastique ont été posées en lieu et place des panneaux et dalles déposées ainsi qu'en remplacement des vitrages cassés sur les autres baies.

Les verrières en dalles de verre constituées de 138 panneaux ont nécessité une intervention lourde. Il a été procédé à un calepinage des panneaux déposés avec numérotation des dalles de verre et coupe des panneaux de dalles de verre. Des plateaux formant caisses ont été réalisés pour chaque panneau. Des calques retombes et relevés de coloration ont été réalisés pour inventaire, les détails de relief ont également été relevés. Les dalles de verre ont été séparées du béton qui les sertit. Un tri des dalles de verre et des pièces à conserver a été réalisé. Les pièces conservées ont été nettoyées.

Des dalles de verre neuves ont remplacé les pièces qui n'ont pas été conservées, avec un aspect et des caractéristiques identiques à celles d'origine. Des échantillons et des assemblages ont été réalisés à titre d'essai. Un coffrage bois a été confectionné pour chaque panneau avant coulage du béton. En périphérie de ce coffrage, une forme en bois arrondie a été fixée sur le cadre pour permettre la mise en place de fers ronds de 20 mm de diamètre destinés à assurer le maintien de deux volumes entre eux. Ces fers en béton ont été ancrés de 10 cm aux extrémités afin de rigidifier l'ensemble. Le coffrage comporte également un cadre intérieur nécessaire à la création de la semelle en béton fibré.

Les dalles de verre coloré, constituées de petites pièces de 5 cm d'épaisseur découpées une par une à la marteline et pointe de diamant, forment la mosaïque. Le coulage de chaque panneau de dalle a été réalisé le plus finement possible afin de ne pas décaler chaque pièce taillée. Dès lors que le coulage a été effectué, un nettoyage de chaque élément au pinceau a été réalisé, afin de ne pas laisser de trace de mortier sur les éléments en verre, assurant ainsi leur parfaite coloration et transparence. Avant le démoulage, chaque pièce et éclat sur tranche a dû être repris en creux avant coulage des dos formant cadre. Le réseau structurel constituant la composition géométrique a été sculpté avant séchage à cœur afin d'assurer le maintien des éléments.

PRINCIPE DE RESTAURATION DES ROSACES



Préparation du verre



Coulage du ciment



*Reconstitution des scènes
avec les anciens morceaux de verre*



*Dalle finie
(vue intérieure)*



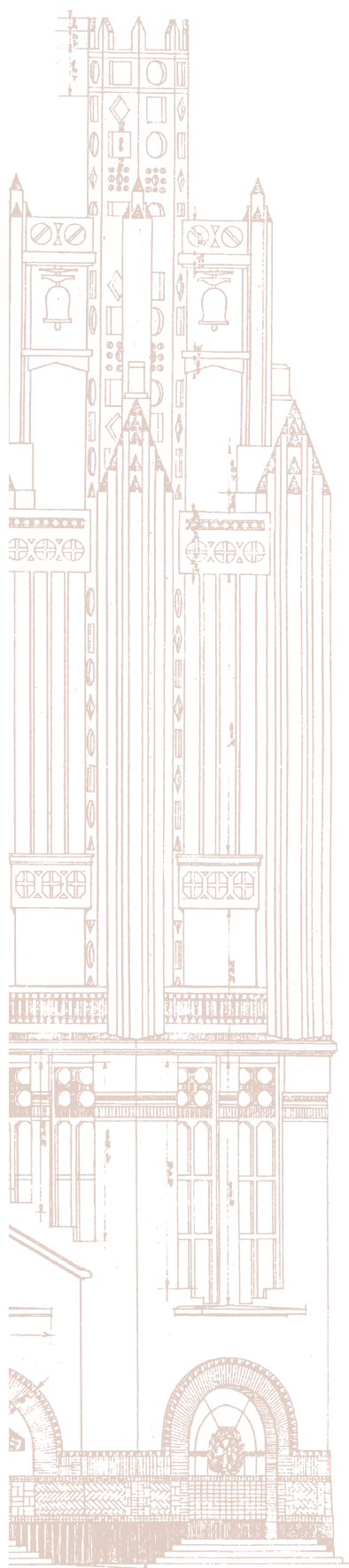
Collage des dalles



Rosace façade sud après restauration - Vue extérieure



Rosace façade sud après restauration - Vue intérieure



Les verrières à vitraux figurés des deux triplets en façade Est ont fait l'objet d'un constat avant travaux qui a permis de mettre en évidence la déformation des panneaux bridés latéralement par la cornière en feuillure et verticalement par les épaisseurs de rouille des fers T horizontaux.

Après repérage et dépose des panneaux de vitraux, l'ensemble de la ferronnerie très oxydée a donc été déposée sans réemploi. En remplacement des fers T et cornières, des barreloitières 15x40mm galvanisées, laquées et scellées en tableaux protégées par des fourreaux de plomb ont été installées pour recevoir les panneaux. La taille et de la mauvaise tenue de tous les panneaux a conduit à ajouter des vergettes. Une remise en plomb complète de tous les panneaux s'est avérée nécessaire. Un panneau lacunaire a été recréé avec des pièces peintes relevées au jaune d'argent sur des verres imprimés de type anglais et cathédrale utilisés en 1930. Un double jeu de filets colorés et de verre noir a permis la mise à mesure des panneaux pour la pose en feuillure permettant une libre dilatation des vitraux. Des protections extérieures en Altuglass® à raison de deux volumes par lancette ont été posées en libre dilatation sur un fer bas à parclose extérieure et un fer T devant la cinquième barreloitière de type menuiserie métallique galvanisés et laqués. Ces protections sont résistantes aux ultra-violets et anti-effraction. En ce qui concerne le triplet ouest, celui-ci était constitué de vitreries colorées en verre imprimé, le dessin d'un projet de vitrail figuré approuvé le 20 septembre 1932 n'a donc jamais été réalisé. En fonction des témoins retrouvés sur les baies de la cage d'escalier une composition en croix jaune sur fond blanc rehaussée en son pourtour de plomb de 20 mm a été réalisée. Les panneaux ont été pensés et réalisés sans filets de pourtour pour créer un effet fuyant. Toute l'ossature métallique a été remplacée par une serrurerie en acier galvanisé de même profil. Les fers apparents ont été peints.

Le clocher

La reconstruction du clocher s'est basée sur une méthodologie comportant différentes étapes incontournables. A la demande de l'architecte, une étude préliminaire a été confiée par la DRAC à un bureau d'études structure, Brizot-Masse Ingénierie, afin de déterminer un dimensionnement sommaire de la structure béton du clocher selon les normes actuelles en vigueur, de préconiser d'éventuels renforcements non inclus dans la conception d'origine et de proposer une méthodologie de chantier. Compte-tenu de l'absence de régularité des éléments à construire, du niveau de décoration de ces derniers et de l'accès difficile à la terrasse du clocher, l'étude a conclu à une construction du clocher par préfabrication des éléments, puis leur assemblage sur site selon un



phasage par niveau. Le groupement d'entreprises Sotrasen, Spie-Batignolles retenu après appel d'offres par la DRAC pour la réalisation du clocher a mis au point la formulation d'un béton spécifique de sa composition, car aucune centrale ne pouvait fournir et garantir de façon satisfaisante une qualité de béton constante compte tenu de l'exigence esthétique et structurelle de la réalisation comportant 250 éléments préfabriqués. Le bureau d'études de l'entreprise S.E.R.C. a ensuite établi les plans de coffrage et ferrailage des éléments constitutifs du clocher : tour centrale et tours extérieures, piliers fasciculés, étrésillons, claustras, escalier, garde corps, dalles.

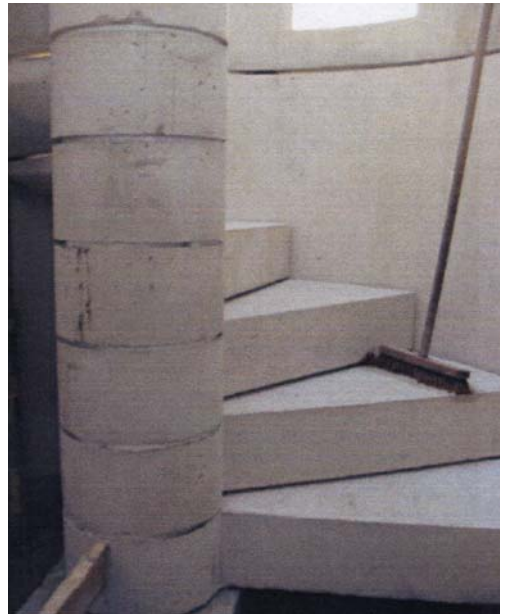
Sur la base des plans d'exécution, la préfabrication en atelier a commencé par le traçage des épures, puis la conception et fabrication des coffrages en bois en acier et mixtes. Les armatures ont été façonnées et assemblées manuellement suivant gabarit. Le positionnement des armatures a fait l'objet de calages spécifiques à l'aide de cales en béton blanc.

En parallèle, une grue a été installée et mise à disposition de l'ensemble des corps d'état intervenant pendant la durée du chantier.

Des étaiments provisoires au droit des démolitions susceptibles de causer des désordres structurels, ont été ensuite installés au pourtour de la tour carrée tant en repos au sol qu'en repos sur couverture, et au droit de la tourelle d'accès à la terrasse haute de la tour carrée.

Un parapluie à l'aplomb de la démolition de la dalle haute de la tour carrée a été installé afin d'éviter toute infiltration intérieure.

La démolition de la dalle haute et sa réfection à neuf s'imposaient. Une poutre circulaire a été réalisée afin de reprendre les efforts de la tourelle d'escalier centrale. Les ouvrages suivants ont été refaits en béton à neuf sur cinq niveaux : les quatre tourelles fasciculées hautes à prisme circulaire avec nervures, et basses à prisme à quatre côtés à chaque angle de la tour centrale, la tour centrale à ajours décoratifs à prisme circulaire, les claustras et étrésillons, l'escalier à vis de la tour centrale, les tourelles d'accès, les balustrades et gargouilles. Les éléments préfabriqués sont reliés entre-eux par des aciers vissés dans des manchons, le clavetage est assuré par le coulage de béton sans retrait. La mise en oeuvre d'un joint intérieur en mousse a permis d'éviter les coulures de béton sur le parement extérieur. Le montage des éléments préfabriqués a été réalisé par phase de 6 mètres, le clocher culminant à 38,50 mètre de haut. A la grue de levage était fixé un palonnier comportant quatre bras coulissants adapté aux entraxes différents entre la tour centrale et les piliers fasciculés. Ces



Coffrage ferrailage tour centrale



Escalier helicoïdal



Pointes des piliers



Montage des éléments



Pose des éléments



Piliers : étrésoillons en cours



Montage de l'échafaudage suivant la pose des éléments de la tour du clocher.

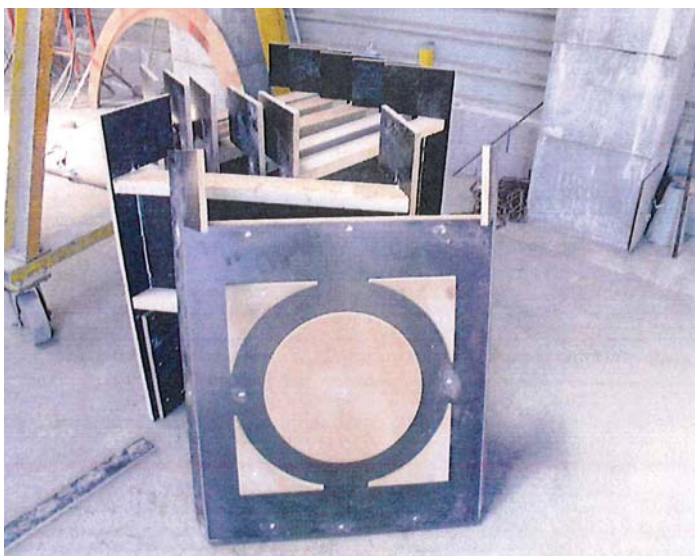
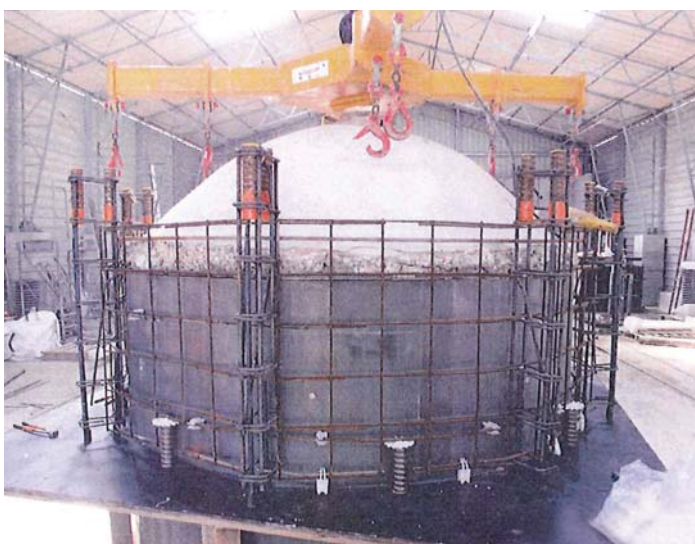


Poutres en croix





Montage de la cage d'escalier



Reconstitution du dôme

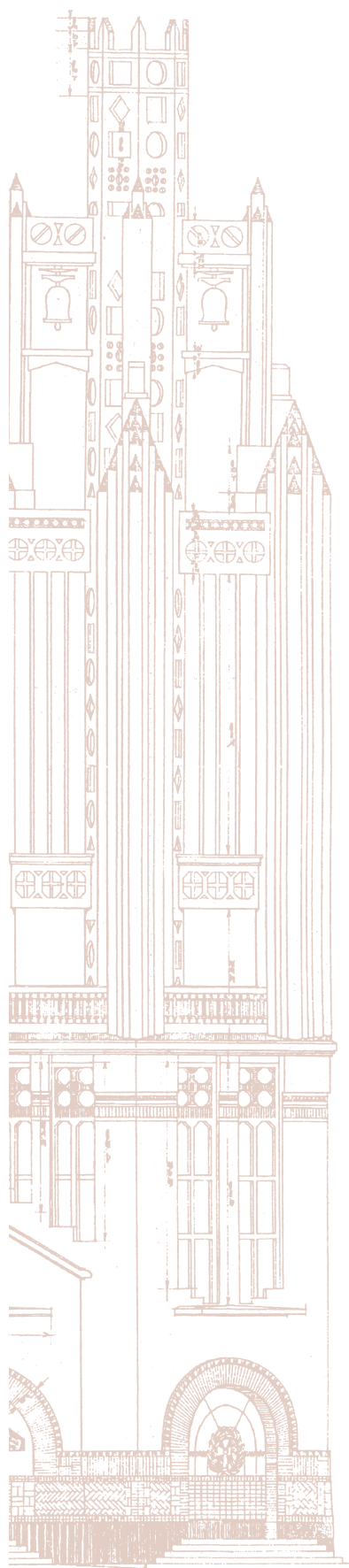


Ancien dôme



Dôme reconstitué





travaux qui se sont déroulés de février 2012 à février 2013 ont été complétés par la mise en place d'une étanchéité en plomb par l'entreprise U.T.B. sur la coque de la tourelle d'accès, l'intérieur de la tour centrale, et sur la terrasse haute de la tour carrée.

Les cloches après restauration ont été ré-installées sur les étrépillons en partie sommitale du clocher. Elles sont fixées par un jeu de brides en acier métallisé et laqué, des plaques isolantes permettent d'éviter les vibrations. Dans le cadre de l'électrification des cloches un système à tirage mécanique de battant a été mis en oeuvre, ces prestations ont été réalisées par la société Bodet. Celle-ci a également installé un paratonnerre. Les verrières à vitrage de la cage d'escalier ont été refaites par l'atelier de vitrail Brouard. Les 24 cadres métalliques recevant les volumes d'Altuglass® coulés tous différents ont nécessité la confection de gabarits. Un éclairage spécifique par led met en valeur le clocher.

Cette reconstruction à l'identique du clocher a ainsi achevé la restauration de cette église rurale (classée MH par arrêté du 07 septembre 2001), sans laquelle cet édifice témoin des architectures hybrides et complexes des mouvements modernes en province au XX^e siècle, ne serait plus présent devant nos yeux aujourd'hui.



Eglise Notre-Dame de Rocquigny restaurée

VII NOTICE TECHNIQUE

L'Eglise Notre-Dame de Rocquigny est classée parmi les Monuments Historiques par arrêté du 7 septembre 2001

Date de restauration : 2002- 2013

Propriétaire : Commune de Rocquigny

Coût de l'opération : 3.000.000,00 €TTC

Financement des travaux :

Etat : 80%

Conseil Général du Pas-de-Calais : 15%

Commune de Rocquigny : 5%

Maîtrise d'ouvrage :

Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais
Marie-Christiane de LA CONTE, Directrice Régionale des Affaires Culturels.

Conduite d'opération :

DRAC, Conservation Régionale des Monuments Historiques :
Jacques PHILIPPON, Conservateur Régional des Monuments Historiques
Philippe MERLIER, Ingénieur des services Culturels et du Patrimoine
Eric DESSAINT, Technicien des services Culturels et du Patrimoine

Maîtrise d'oeuvre :

Lionel DUBOIS

Architecte en chef des Monuments Historiques
2 rue du docteur Vinot 91260 Juvisy

Vérificateur :

Pascal DUPUIS

38 bis chemin des bas rochers 91620 LA VILLE DU BOIS

Contrôle technique :

PREVENTEC

77 boulevard Gambetta 59100 ROUBAIX

Coordonateur sécurité :

OUEST COORDINATION

156 rue du 8mai 1945 59650 VILLENEUVE d'ASCQ

Entreprises titulaires des marchés :

Lot Gros œuvre (groupement d'entreprises)

Entreprise SOTRASEN

729 route de Lynck 59630 CAPPELLEBROUCK

Entreprise SPIE BATIGNOLLES NORD

route express BP5293 59379 DUNKERQUE cedex

Lot Etanchéité :

U.T.B

159 avenue Jean Lolive 93695 PANTIN cedex

Lot Vitraux et verrières :

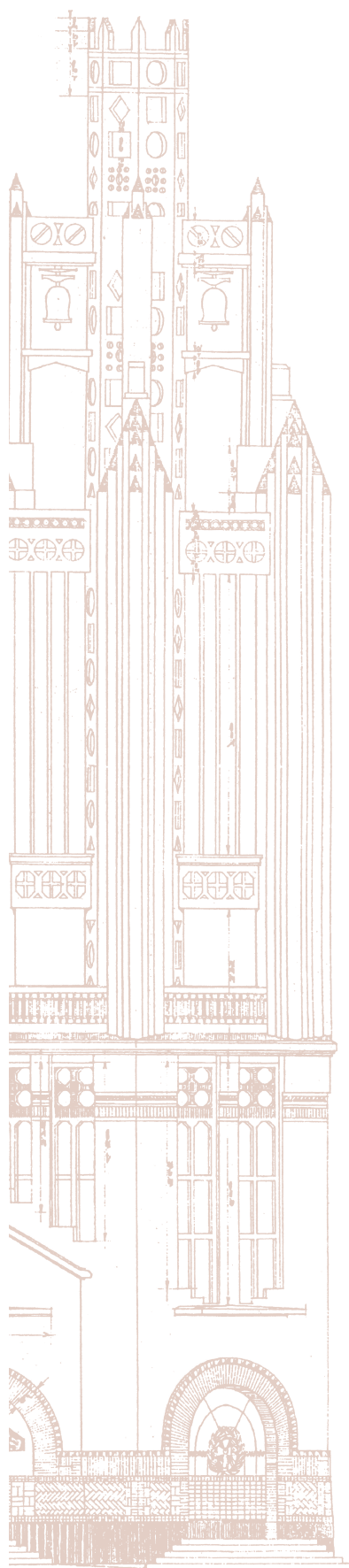
Atelier Luc BROUARD

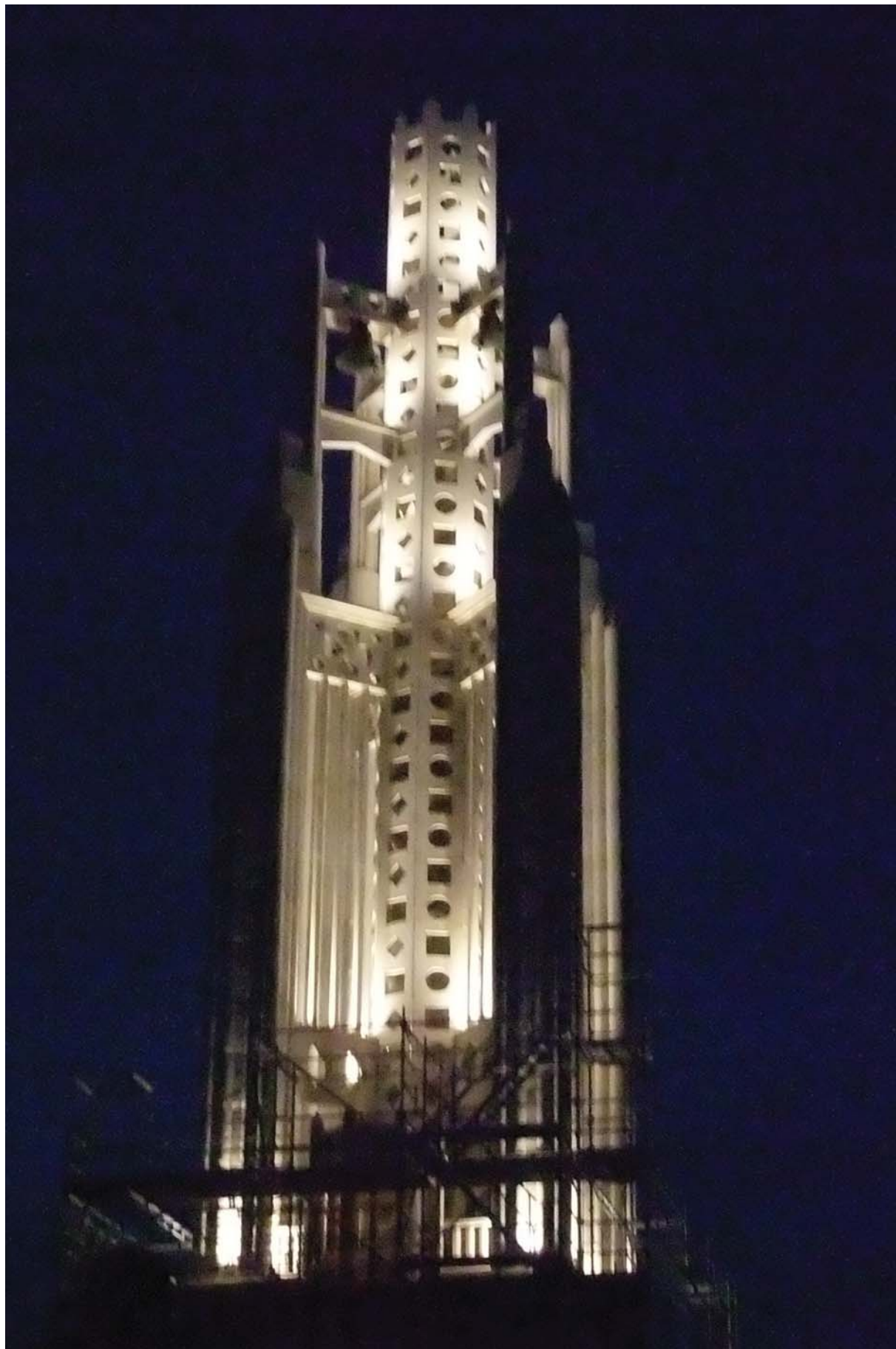
202 rue Roger Salengro 59790 RONCHIN

Lot Campanaire :

Entreprise BODET Central Parc

13 rue des Champs 59491 VILLENEUVE d'ASCQ





Éclairage du clocher